

COMITÉ DE VIGILANCE DES ACTIVITÉS PORTUAIRES — COMPTE RENDU - RENCONTRE DU 16 MAI 2019

Rédigé par STÉPHANE SCHAAL, secrétaire CVAP

Étaient présents :	
Mme Corbeil Priscilla	Représentante, Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste
Mme Dumas Michèle	Représentante, Conseil de quartier Saint-Roch
M. Lévesque Sylvain	Représentant, Secrétariat à la Capitale-Nationale
M. Métivier Anick	Directeur, relation avec la communauté, Administration portuaire de Québec
Mme Ramirez Marjorie	Représentante substitut, Conseil de quartier Vieux-Limoilou
M. Riffon Joël	Professionnel, Direction de Santé publique
Mme Robert Pauline	Représentante, Conseil régional de l'environnement de la Capitale-Nationale
M. Schaal Stéphane	Secrétaire, Conseil régional de l'environnement — Capitale-Nationale
M. Vallée Jean-François	Représentant, Conseil de quartier de Lairet
M. Veilleux Sébastien	Représentant-substitut, Conseil de quartier Chute — Montmorency
Mme Verreault Sylvie	Division de la qualité du milieu, Ville de Québec
Mme Verreault Suzanne Présidente	Conseillère municipale — district de Limoilou, responsable de l'environnement et du développement durable
Étaient absents :	
M. Angenot Francis-Olivier	Représentant substitut, Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste
M. Bonin Éric	Contrôle, ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques (MELCC)
M. Goupil Mathieu	Président, Conseil de quartier Chute — Montmorency
Mme Hamelin Geneviève	Présidente de l'arrondissement de La Cité-Limoilou
Mme Lévesque Mélanie	Représentante, Conseil de quartier de Maizerets
M. Samson Alain	Représentant, Conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline parlementaire
Invité(s) :	
M. Marc-André Foucreault	Analyste qualité de l'air — Direction de l'information sur le milieu atmosphérique — MELCC

ORDRE DU JOUR	MINUTAGE
1— Mot de bienvenue et présentation des membres	5 min
2— Lecture et adoption de l'ordre du jour	5 min
3— Présentation du MELCC par M. Marc-André Foucreault de la Direction de l'information sur le milieu atmosphérique	45 min
4— Adoption du compte rendu de la rencontre du 16 mai 2019 et suivis <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Projet de la Coop fédérée — suivis</li> <li>b. Visites des installations portuaires — Doodle</li> </ul>	15 min
5— Suivi d'information de l'APQ <ul style="list-style-type: none"> <li>c. Suivi des diverses consultations en cours et à venir : Beauport 2020 <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Processus en cours avec l'ACEE</li> <li>ii. Possibilité de présenter les informations concernant la qualité de l'air au CVAP</li> </ul> </li> <li>d. Données détaillées de qualité de l'air de la station sur la 3e avenue</li> </ul>	20 min
6— Suivi d'information du MELCC	10 min
7— Suivi d'information DSPublique	10 min
8— Correspondances reçues	-
9— Autres sujets <ul style="list-style-type: none"> <li>e. Nomination de Priscilla Corbeil comme représentante principale du conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste au Comité de vigilance des activités portuaires</li> </ul>	10 min
10— Date de la prochaine rencontre	5 min
11— Fin de la rencontre	-
<b>Temps de rencontre total estimé (heure décimale)</b>	145 min

Sujets	Précisions	Suivis	Responsable	Échéance
Mot de bienvenue				
<p>À 19 : 05 : début de la rencontre.</p> <p>Madame Suzanne Verreault commence la rencontre en remerciant les membres du comité pour leur présence.</p>				
Adoption de l'ordre du jour				
<p>Madame Verreault passe en revue l'ordre du jour pour adoption et invite les participants à faire part de leurs commentaires. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Marjorie Ramirez, appuyée par Michèle Dumas.</p>				
Présentation de Marc-André Foucreault, analyste qualité de l'air au sein du MELCC				
<p>19 : 08 : Début de la présentation</p> <p>Un tour de table est effectué afin de présenter les membres du comité à monsieur Marc-André Foucreault, analyste qualité de l'air au sein de la Direction de l'information sur le milieu atmosphérique du Ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques (MELCC).</p> <p>M. Foucreault débute par une présentation du Réseau de surveillance de la qualité de l'air du Québec (RSQAQ). Il passe en revue les objectifs de celui-ci et présente la carte de localisation des stations de surveillance de la qualité de l'air à l'échelle du Québec. Au total, 63 stations couvrent le Québec, principalement dans le sud de la province.</p> <p>M. Foucreault poursuit en expliquant les normes qui doivent être respectées pour assurer la représentativité des données et les types de suivi possibles : séquentiels ou en continu et leurs spécificités.</p>				

Le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) compte 6 stations, dont une, à Lévis. M. Foucreault poursuit avec une présentation des polluants mesurés à chacune des stations (en continu ou en séquentiel). Parmi ceux-ci, on trouve les métaux, les COV (consulter la présentation pour connaître la liste exhaustive des polluants analysés).

Les polluants non suivis à la station Québec-Vieux-Limoilou sont l'anhydride sulfureux (H<sub>2</sub>S) ou les composés organiques semi-volatils (COSV) comme le :

- Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)
- Dioxines et furanes (PCDD/F)
- Biphényles polychlorés (BPC)

M. Foucreault présente un aperçu des différents appareils de mesures des particules fines (en continu ou en séquentiel) qui existent à Québec et il explique quels sont les critères pris en considération lors de l'installation d'une station de suivi et les facteurs qui peuvent influencer le choix de l'emplacement.

On présente ensuite un portrait général des émissions pour la Ville de Québec et les polluants propres à certains secteurs d'activités :

Secteur industriel :

- SO<sub>2</sub>, H<sub>2</sub>S, PST, Métaux
- CO, HAP, NO<sub>2</sub>, COV,

Secteur du transport routier :

- NO<sub>x</sub>,
- CO,
- COV,
- PM<sub>0,1</sub> ( particule ultrafine)
- Carbone noir (black carbon, BC)
- PM<sub>2,5</sub>

et chauffage au bois :

- PM<sub>2,5</sub>, PST, HAP, COV, BC

- Certains marqueurs très spécifiques comme :
  - Levoglucosan (COV, combustion de biomasse)
  - Rétène (HAP, combustion de conifère)
  - K<sup>+</sup>
  - Oxalate

Dans le cas de la station Vieux-Limoilou, il y a eu 3 dépassements pour les particules fines en 2018 et tous ces dépassements sont associés au chauffage au bois.

Commentaire : Bien souvent, les gens ne pensent pas qu'il y a du chauffage au bois dans Vieux-Limoilou.

Le présentateur illustre ses propos en expliquant le comportement des concentrations de PM<sub>2,5</sub> le soir en hiver (soirée du 13 déc. 2018), loin de toute autre source de PM<sub>2,5</sub>.

Le conférencier évoque le fait que 100 % des dépassements de normes sont en hiver, notamment en décembre, janvier et février.

Le conférencier poursuit en expliquant les normes et les critères de qualité de l'air. Ceux-ci ont été conçus afin de faciliter l'évaluation de la qualité de l'air ambiant.

Ils peuvent être utilisés pour :

- juger les résultats des études de modélisation de la dispersion
- atmosphérique effectuées dans le cadre des demandes d'autorisation,
- évaluer les résultats de mesures effectuées dans le cadre de différents programmes de suivi,
- établir l'indice de la qualité de l'air.

M. Foucreault explique ensuite ce qu'est le Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère (RAA)

<p>De plus, il précise que les normes et critères visent à assurer une protection contre trois grandes catégories d'effets :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Toxicologiques</li> <li>• Écotoxicologiques</li> <li>• Nuisances</li> </ul> <p>Ce qu'il faut également retenir c'est que les valeurs permettant de prévenir les effets pouvant apparaître aux concentrations les plus faibles seront retenues comme norme ou critère de qualité de l'atmosphère.</p> <p>Les échanges entre les représentants du MELCC et les membres du comité se poursuivent ce qui oblige M. Foucreault à écourter sa présentation. Toutefois, il est proposé d'envoyer au comité par courriel la conférence de M. Foucreault.</p> <p>Il est demandé au secrétaire de vérifier auprès du ministère s'il est possible de déposer la présentation sur le site internet du CVAP.</p> <p>Il est possible de consulter le site <a href="#">Service Info-Air</a> et de les contacter à l'adresse courriel suivante : <a href="mailto:infoair@environnement.gouv.qc.ca">infoair@environnement.gouv.qc.ca</a></p>			
Adoption du compte rendu de la rencontre du 21 mars 2019 et suivis			
<p>Le compte rendu d'avril 2019 est accepté avec corrections. Il conviendra également d'en faire valider le contenu par M. Marc-André Foucreault avant sa diffusion.</p> <p>Les corrections concernent les réponses aux questions posées à Anick Métivier, représentant de l'APQ sur l'état d'avancement du processus d'évaluation du projet Beauport 2020, la liste des présences et une correction du montant du Programme d'appui aux actions régionales (PAAR) du Secrétariat à la Capitale-Nationale.</p> <p>Il est également proposé que madame Priscilla Corbeil récapitule son expérience au forum des croisières 2019 lors de la rencontre de juin 2019.</p>	<p>Faire les modifications nécessaires au compte rendu d'avril 2019</p> <p>Transmettre la version définitive du compte rendu d'avril 2019 au comité</p>	Secrétaire	Prochaine rencontre

Suivi d'information de l'APQ			
<p>Mme Marie-Ève Lemieux, coordonnatrice en conformité environnementale au sein de l'APQ, présente les suivis concernant son organisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• État d'avancement du processus d'évaluation du projet Beauport 2020</li> </ul> <p>Madame Lemieux explique que l'APQ a déposé auprès des experts de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACEE) un document de réponse aux 48 questions de non-concordance qui avaient été envoyées par l'ACEE. De plus, étant donné la complexité du projet, l'APQ a réalisé pour le public des fiches résumant les impacts environnementaux du projet.</p> <p>Madame Lemieux poursuit en expliquant les grandes lignes des prochaines étapes du processus de consultation menée par l'ACEE d'autant plus qu'il s'agit de la première consultation de l'Agence sur un projet de conteneurs.</p> <p>Q : Au niveau des mesures de compensation, à quoi pense l'APQ comme mesures de compensation, notamment pour le bar rayé? Qu'est-ce qu'une compensation dans ce cas?</p> <p>R : L'APQ travaille actuellement avec le MFFP pour continuer à étudier l'habitat du bar rayé et avec ça l'APQ sera en mesure d'élaborer un plan de compensation.</p> <p>Madame Lemieux revient ensuite sur la proposition d'organiser une rencontre spéciale en lien avec le projet Beauport 2020. Dans ce cas, l'APQ proposerait une présentation sur les impacts du projet (qualité de l'air, circulation, effets sur le poisson...) et une étude portant sur la qualité de l'air. Celle-ci sera présentée par les experts de la firme de consultants <i>Englobe</i>.</p> <p>Cette rencontre aurait lieu entre la rencontre du mois de mai et celle de juin 2019.</p>			
Suivi d'information du MELCC			

Le représentant du MELCC n'est pas présent à la rencontre.			
Suivi d'information Direction de santé publique			
<p>Le représentant de la Direction de santé publique informe l'assemblée que le projet Mon environnement, ma santé! (MEMS) suit son cours normalement. Il précise que le sujet de l'heure concerne le projet sur les abeilles qui vise à caractériser les contaminants présents sur de petites surfaces/territoires puisque les abeilles ne voyagent qu'environ à un kilomètre de la ruche.</p> <p>En analysant en laboratoire les contaminants présents dans l'abeille, le chercheur pourra identifier si les niveaux de contaminants sont différents entre certains secteurs. Les échantillonnages ont débuté et l'équipe travaille pour raffiner la méthodologie employée pour l'analyse des données.</p> <p>Pour terminer, Joël Riffon propose d'envoyer au comité un document d'intérêt sur la situation du Port de Montréal et des pistes d'amélioration pour l'acceptation sociale et la lutte aux nuisances : <a href="#">FENÊTRE SUR LE FLEUVE —Des idées pour l'est de Montréal</a></p> <p>Q : La rencontre prévue pour la présentation du bilan des années 4 et 5 du Comité intersectoriel sur la contamination environnementale et la qualité de l'air dans l'arrondissement La Cité-Limoilou (CICEL) est-elle toujours d'actualité? R : oui. La présentation sera effectuée par Isabelle Goupil-Sormanil.</p> <p>Madame Verreault profite de l'occasion pour expliquer ce qu'est le CICEL et son mandat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- réduire à la source les émissions de contaminants dans l'air ambiant provenant de l'arrondissement La Cité-Limoilou;</li> <li>- mettre en place des mesures de mitigation appropriées et réalistes qui permettront de réduire la contamination dans l'air ambiant</li> </ul>	Envoyer le document aux membres du comité	Secrétaire	Prochaine rencontre



Correspondances reçues			
L'Agence canadienne d'évaluation environnementale a fait parvenir au responsable du CVAP une modification à l'entente de contribution du projet du Port de Québec-Secteur Beauport. Cette modification comprend entre autres des renseignements quant au financement supplémentaire d'un montant maximum de 4250 \$ pour la participation aux prochaines étapes de consultation en ligne. L'entente modifiée a été signée puis retournée à l'Agence.			
Autres sujets			
Aucun			
Calendrier des rencontres à venir			
La date de la prochaine rencontre régulière est le 20 juin 2019. La rencontre débutera à 19 : 00.	Faire parvenir la convocation et les invitations électroniques.	Secrétaire	Avant la prochaine rencontre.
Fin de la rencontre			
Levée à 21 : 25			